



## COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

du 12 avril 2021

**PRESENTS** : MM. MUFFAT Sophie, BAUD Mickaël, BAUD Nadine, FIGUEIRA-VALERIO Joaquim, GEROUDET David, GEROUDET Francis, RAMEL Benoit, VANSCHEEUWYCK Marie-Ange, VALDENNAIRE Bernard

**EXCUSEE** : CAVET Carole

**SECRETAIRE DE SÉANCE** : VALDENNAIRE Bernard

### 1. Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 15 mars 2021

Bernard VALDENNAIRE fait remarquer que les Comptes Rendus de début d'année ne relatent pas de l'ensemble des sujets discutés en conseil municipal, bien qu'intéressant potentiellement les habitants. Mme le maire explique que certains dossiers sont en attente d'avis des services de l'Etat et demande à être plus approfondie avant présentation.

Madame le maire rappelle qu'il s'agit d'un compte rendu SUCCINT : ils sont plus développés qu'ils n'étaient auparavant.

Le compte rendu municipal du 15 mars 2021 est accepté à la majorité avec une voix contre et une abstention.

### 2. BUDGETS

Sophie MUFFAT présente l'articulation des budgets d'une commune.

Il existe 5 types de budgets qui doivent être votés :

- Les Budgets Primitifs 2021 qui prévoient les Dépenses et Recettes pour 2021 ;
- Les Budgets Supplémentaires qui sont un ajustement des précédents (pas obligatoire) ;
- Les budgets modificatifs
- Les Comptes Administratifs qui présentent les dépenses et recettes réalisées en 2020 ;
- Les Comptes de Gestion qui reprennent ceux des Comptes Administratifs sous la responsabilité du Comptable public ;

Pour notre commune, nous devons gérer 3 budgets différents et indépendants :

- Budget de la Commune
- Budget de l'Eau et Assainissement
- Budget de la ZAC

#### · Vote des Comptes Administratifs 2020

COMMUNE	Fonctionnement	Investissement	Résultat total
Résultats reportés N-1	91 748,29	86 524,26	178 272,55
Opérations de l'exercice 2020	7 109,25	- 37 131,51	- 30 022,26
<b>Résultats de clôture</b>	<b>98 857,54</b>	<b>49 392,75</b>	<b>148 250,29</b>
Restes à réaliser 2020		61 364,96	61 364,96
<b>Totaux cumulés</b>	<b>98 857,54</b>	<b>110 757,71</b>	<b>209 615,25</b>

Le reste à réaliser de 2020 correspond à la réalisation de la route forestière du col de l'Ancrenaz.

<b>EAU - ASSAINISSEMENT</b>	<b>Fonctionnement</b>	<b>Investissement</b>	<b>Résultat Total</b>
Résultats reportés N-1	166 966,24 €	102 902,01 €	267 868,25 €
Opérations de l'exercice 2020	38 549,82 €	-29 165,40 €	9 384,42 €
<b>Totaux cumulés</b>	<b>203 516,06 €</b>	<b>73 736,61 €</b>	<b>277 252,67 €</b>

<b>ZAC</b>	<b>Fonctionnement</b>	<b>Investissement</b>	<b>Résultat Total</b>
Résultats reportés N-1	183 113,34 €	-92 566,27 €	90 547,07 €
<b>Totaux cumulés</b>	<b>183 113,34 €</b>	<b>-92 566,27 €</b>	<b>90 547,07 €</b>

Le vote s'effectue à main levée sans la présence de Madame la maire. Le vote des 3 budgets est approuvé avec 8 voix sur 8.

- **Affectation du résultat :**

Notre capacité d'autofinancement sur la commune étant de 98 857,54 €, Madame la maire propose de transférer 50 000 € de la section de fonctionnement à la section d'investissement pour participer aux financements de nos projets 2021. Le report positif de 2020 sur le budget 2021 sera donc de 48 857,54 €. L'affectation du résultat est approuvée avec 9 voix sur 9.

### **Vote des Comptes de Gestion 2020**

Les comptes de gestion étant identiques à ceux des comptes administratifs, le vote est approuvé à l'unanimité.

### **Budget Primitif 2021**

<b>COMMUNE</b>	<b>Fonctionnement</b>	<b>Investissement</b>
Dépenses réelles	407 000,00	448 000,00
Virement à la section investissement	265 600,00	
Opération patrimoniales (SYANE)		1 890 000,00
<b>Total dépenses cumulées</b>	<b>672 600,00</b>	<b>2 338 000,00</b>
Recettes réelles	623 742,46	72 177,30
Reste à réaliser 2020		61 364,96
Résultats reportés N-1	48 857,54	48 857,74
Virement de section de fonctionnement		265 600,00
Opération patrimoniales (SYANE)		1 890 000,00
<b>Total drecettes cumulées</b>	<b>672 600,00</b>	<b>2 338 000,00</b>

Les chiffres élevés du budget primitif 2021 correspondent à une régularisation de la dette du SYANE injustement porté en dépense de fonctionnement depuis plusieurs années. Cette anomalie a été constatée sur plusieurs villages par notre nouvelle trésorerie de Thonon qui nous a demandé de procéder aux régularisations comptables.

Les dépenses d'investissement pour 2021 concernent (130 000€) :

- Jeux extérieurs pour enfants
- Changement des Luminaires de l'école
- Caméra du bus
- Chaînes du CASE
- Réseau électrique Mr AUGRAS
- Travaux de renforcement du mur route des Rousalets
- Agrandissement du Rateli
- Réfection du chalet d'alpage
- Travaux route du bois à Bâtard
- Etude de l'aménagement du Col de l'Ancrenaz

Toutes ces dépenses ne seront pas obligatoirement réalisées cette année. Bernard VALDENNAIRE fait remarquer que les dépenses d'investissement sont pour cette année en partie financées par la section de fonctionnement grâce notamment aux reports des années précédentes ce qui est une bonne pratique de gestion mais qu'il faudra bien surveiller nos dépenses réelles de fonctionnement. Madame la maire ajoute que la dette du SYANE portée aux dépenses de fonctionnement ne nous permettait pas de financer nos investissements. Le vote du budget primitif 2021 de la commune est approuvé à l'unanimité.

<b>EAU - ASSAINISSEMENT</b>	<b>Fonctionnement</b>	<b>Investissement</b>
Dépenses réelles	250 736,61	105 000,00
Virement à la section investissement	31 263,39	
Opération d'ordre entre sections	16 000,00	16 000,00
<b>Total dépenses cumulées</b>	<b>298 000,00</b>	<b>121 000,00</b>
Recettes réelles	78 483,94	
Virement de section de fonctionnement		31 263,39
Opération d'ordre entre sections	16 000,00	16 000,00
Résultats reportés N-1	203 516,06	73 736,61
<b>Total drecettes cumulées</b>	<b>298 000,00</b>	<b>121 000,00</b>

Le vote du budget primitif 2021 pour l'eau et l'assainissement est approuvé à l'unanimité.

<b>ZAC</b>	<b>Fonctionnement</b>	<b>Investissement</b>
<b>Total dépenses</b>	<b>220 000,00</b>	<b>220 000,00</b>
Récettes réelles	129 452,93	220 000,00
Réseultat de fonctionnement reporté	90 547,07	0,00
<b>Total recettes</b>	<b>220 000,00</b>	<b>220 000,00</b>

Le vote du budget primitif 2021 pour la ZAC est approuvé à l'unanimité.

### 3. Vote des taxes communales

Les recettes de la taxe d'habitation qui disparaissent pour les résidences principales sont compensées par la part départementale du foncier bâti. La TFB est de 5,30% (ancienne part communale) + 12,03% (ancienne part Département) soit 17,33% sur le foncier bâti. Madame la maire fait remarquer que la taxe d'habitation étant supprimée, les seuls leviers pour subvenir aux dépenses restent la taxe sur le foncier bâti (TFB) et non bâti (TFNB). Pour 2021, Madame la maire propose de porter la TFB à 18% au lieu de 17,33% (environ 3 500 € de recettes supplémentaires). Pour la TFNB, celle-ci passerait de 55% à 55,7% soit un gain d'environ 100 €. Pour mémoire, la TFNB représente seulement environ 9% de la TFB. Les recettes de TFB seraient de 97 362 € pour 2021.

Le vote sur les taxes TFB et TFNB pour 2021 sont approuvées à l'unanimité.

Remarque : l'autre possibilité envisagée serait d'augmenter la Taxe d'Habitation sur les résidences secondaires, mais cela ne pourra avoir lieu qu'en 2023 et l'augmentation devra être dans les mêmes proportions sur les TFB et TFNB.

### 4. URBANISME

PC Mr VANCAMP Route du col Chalet individuel Refusé  
Ce permis est refusé par la DDT car hors agglomération et demanderait un dégagement plus large. Pour l'accepter, il faudrait déplacer le panneau d'agglomération de 120 m en direction du col. Le vote du conseil pour ce déplacement est de 1 voix contre, 3 abstentions et 5 pour. Le déplacement est donc approuvé.

PC	Claude AUGRAS	Route du Plan	Réfection du Mazot existant (44m2)	En cours d'instruction
PC	HAZELTON	Route du Col	2ème permis	En cours d'instruction
PC	Mr LAMBERT	Route du Col	Réfection Grenier	En cours d'instruction
DP	Cécile GILLAERTS	Route de la Plata	Modification Chalet	En cours d'instruction
DP	Aimé GALLAY	Route de La Côte	Division foncière	En cours d'instruction
DP	Roger GAILLARD	Route de la Côte	2 appartements à l'étage	Accordé
DP	Mr MANDEEL	Route de la Côte	Changement de destination ferme en habitation	Accordé
DP	Benoit RAMEL	Les Praz	Rucher	En cours d'instruction
DP	Guy GEROUDET	Route du col	réfection Grenier	En cours d'instruction

### 5. QUESTIONS DIVERSES

- **Renouvellement du contrat de notre ATSEM Marion :**

L'effectif des élèves passant de 29 élèves à 23 élèves, la question se pose de renouveler son contrat. Madame la maire propose de renouveler son contrat pour 2021/2022 et de l'utiliser dans les périodes creuses pour des travaux à la mairie comme le classement des archives. L'ensemble du conseil s'accorde à dire que nous devons privilégier la qualité de service de notre école et que la diminution de l'effectif ne justifie pas son départ. Bernard VALDENAIRE fait remarquer que si l'effectif se réduit les années futures, il faudra résoudre le problème du couchage situé dans un lieu distant qui nécessite la surveillance d'une ATSEM. David GEROUDET propose d'améliorer la ventilation de l'ancienne salle de couchage lorsque le cas se présentera.

Le vote pour conserver le poste de notre ATSEM est approuvé à l'unanimité.

- **Représentation CCHC à la Commission déchets :**

Mickaël BAUD se propose ainsi que Joaquim FIGUEIRA-VALERIO

- **Crapahut des Dahuts**

Jean Luc POTTIER demande de l'aide pour les secours en montagne. Bernard VALDENNAIRE prendra contact avec Jean François PREMAT responsable de l'équipe des secours sur Morzine pour vérifier leur disponibilité ainsi que sur le prêt de Talky-Walky.

Prochain conseil municipal : le lundi 10 mai 2021 à 19H00.

Le Maire,  
Sophie MUKAI

